



# ACCUSATIONS CONTRE KAMEL DAOUD BENBRAHAM REÇOIT MME SAÂDA ARBANE

Page 16

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

8 000 ENSEIGNANTS-  
CHERCHEURS  
RECRUTÉS

Page 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5174 | Dimanche 29 décembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

STATUTS PARTICULIERS  
ET RÉGIME INDEMNITAIRE

« HISTORIQUE »,  
SELON LE MINISTRE  
DE L'ÉDUCATION

Page 4

DISCOURS À LA NATION

# TEBBOUNE PERPÉTUE LA TRADITION

Page 3



INDUSTRIE MILITAIRE  
**NOUVELLES  
PRODUCTIONS ET BONNES  
PERSPECTIVES**

Page 5



APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS  
PHARMACEUTIQUES

**UN SYSTÈME DE VEILLE  
ET D'ALERTE EN ACTION**

Page 5

### SONATRACH, CONCOURS DE RECRUTEMENT

#### Changement de l'horaire de l'examen du soir du vendredi 3 janvier

Le groupe Sonatrach a annoncé, vendredi dans un communiqué, le changement de l'horaire de l'examen du soir du vendredi 3 janvier 2025, au niveau de tous les centres concernés par le concours national de recrutement qui se déroulera du 29 décembre 2024 au 4 janvier 2025.

«Sonatrach informe tous les candidats inscrits pour passer l'examen du soir du vendredi 3 janvier 2025 d'un léger changement de l'horaire de cet examen au niveau de tous les centres concernés. Ainsi, l'examen aura lieu de 15h00 à 17h30, contrairement aux autres jours», précise le communiqué.

A cette occasion, le Groupe a invité tous les candidats concernés à «respecter le nouvel horaire, en s'assurant de se présenter à l'heure indiquée munis des documents requis», ajoute la même source.

### DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

#### Installation des membres de la commission nationale

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa a supervisé, jeudi au siège du ministère, en sa qualité de président de la commission nationale du droit international humanitaire, l'installation des membres de la commission pour son nouveau mandat, indique un communiqué du ministère de la Justice. «La Commission nationale du droit international humanitaire, créée en vertu du décret présidentiel 08-163 du 4 juin 2008, est un organe consultatif permanent sous l'autorité du ministre de la Justice, garde des Sceaux, composé de 24 membres représentant différents ministères et organismes nationaux et chargé de l'assister, de ses avis et études, sur toutes les questions qui concernent le droit international humanitaire», précise la même source. La commission a notamment pour mission «de veiller à promouvoir la mise en œuvre du droit international humanitaire, à organiser des rencontres et conférences, à proposer les mesures nécessaires pour la mise en conformité du droit national avec les règles du droit international humanitaire et à contribuer à la diffusion et au renforcement de la culture juridique dans ce domaine», selon la même source.

70<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE

# Reaffirmation de l'attachement à la mémoire nationale et au devoir de fidélité aux martyrs

*L'année 2024 a été marquée par le début des festivités commémoratives du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre, sous le slogan «Glorieux Novembre, loyauté et renouveau», l'occasion pour le peuple algérien de réaffirmer son attachement au devoir de fidélité aux martyrs et à la mémoire nationale en tant que phare éclairant la voie de l'édification d'une Algérie forte et victorieuse.*



Le point d'orgue des festivités commémoratives de cet anniversaire aura été le grand défilé militaire, supervisé par le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, en présence des hôtes de l'Algérie, dont des dirigeants et chefs d'Etat de pays frères et amis. Un défilé qui a impressionné par sa précision remarquable reflétant la puissance et le professionnalisme de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), qui a brisé le joug colonial et hissé le drapeau de la patrie.

Le président de la République avait souligné son attachement à ce que ce défilé militaire soit à la hauteur de la dimension et de la symbolique du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution, mais aussi des sacrifices de ses artisans. Il avait également insisté sur l'impératif pour cet événement de refléter le lien sacré de cohésion entre le peuple et son Armée. «La commémoration de cet anniversaire mémorable incarnant la gloire, la dignité et la fierté est l'occasion de rappeler que l'Algérie, qui a triomphé du colonialisme hier, continue de réaliser des victoires en toute confiance grâce à ses enfants fidèles

au message des valeureux Chouhada», avait affirmé le président de la République. Le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution qui sera commémoré toute une année, est hautement symbolique en ce qu'il incarne l'attachement à l'identité et à la Mémoire nationales et illustre la cohésion entre les membres de la société et leur loyauté envers les symboles de l'Etat et à la patrie. Le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit a tracé un programme riche pour marquer cet anniversaire à travers tout le pays, et ce, en collaboration avec 12 ministères, les festivités devant se poursuivre jusqu'au 1er novembre 2025. Ce programme compte des activités artistiques et historiques, notamment le spectacle épique «Qiblat el-Ahrar», trois présentations de la pièce théâtrale «132 ans, pour que nul n'oublie», un grand spectacle intitulé «Rouh El-Djazair», ainsi que plusieurs autres activités organisées dans diverses wilayas.

Dans le cadre de ces festivités, des activités scientifiques et académiques sont également programmées, dont des rencontres nationales et internationales, des journées d'études et des conférences, en vue de renforcer la conscience historique des générations et d'honorer les moudjahidine et moudjahidate, les veuves de chouhada et les amis de la Révolution algérienne.

Le programme comprend également des concours sur l'histoire de l'Algérie destinés aux jeunes, en coordination avec les secteurs de l'Education nationale et de la Jeunesse.

Parallèlement à ce programme, le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit a consacré, au cours de l'année 2024, l'orientation de l'Etat en matière de modernisation par la numérisation du domaine de la mémoire, en adéquation avec l'évolution technologique, pour faciliter l'enseignement de l'histoire et des hauts faits du pays aux générations montantes, de manière moderne et contemporaine, à travers un système d'information domiciliant les bases de données et les applications couvrant tous les détails sur les biographies des Chouhada, des Moudjahidine et des amis de la Révolution.

Entre autres réalisations accomplies en 2024 dans ce domaine, figurent le lancement de la bibliothèque numérique historique qui comprend l'indexation d'ouvrages, de travaux scientifiques, de publications, de mémoires et de thèses sur l'histoire de l'Algérie entre 1830 et 1962, l'enregistrement des témoignages vivants de moudjahidine et moudjahidate, tant au niveau central qu'au niveau des institutions sous tutelle, et la numérisation des films et des documentaires historiques

### ENERGIES RENOUVELABLES

## Appel à l'unification des efforts de tous les acteurs

Les enseignants et chercheurs participant à la deuxième édition de l'atelier international sur les énergies renouvelables ont recommandé l'élaboration d'une vision «globale et claire» sur les énergies renouvelables en Algérie, visant à unifier les efforts de tous les acteurs et à orienter les décisions et les investissements en conformité avec cette vision.

Les participants à cet atelier, organisée par le Club algérien de l'Excellence et des hautes compétences, ont souligné que les projets lancés par l'Algérie et ceux envisagés dans le domaine des énergies renouvelables nécessitent d'être intégrés dans une vision globale. Les recommandations de cet atelier lues par le président du comité scientifique du Club et doyen de la Faculté des sciences à l'Université de Sharjah, le Pr. Nouar Tabet, ont relevé l'importance de

cette vision globale qui permet d'orienter les investissements du pays ainsi que les décisions politiques et économiques, contribuant ainsi à l'unification des efforts. Les recommandations, qui seront transmises aux autorités compétentes, ont également souligné la nécessité de mettre en place des mécanismes efficaces pour accompagner les projets d'énergies renouvelables. En raison des grands défis techniques majeurs, ces projets nécessitent une capacité de prévision précise de la production et de la consommation énergétique quotidienne, ainsi que des conditions météorologiques.

L'utilisation des technologies modernes, notamment l'intelligence artificielle a été recommandée, ainsi que la création de nouvelles spécialités dans l'enseignement supérieur alignées sur les exigences du

marché des énergies renouvelables, dont la prospective. De plus, il a été suggéré de définir des objectifs clairs pour la recherche scientifique afin qu'elle serve l'économie nationale.

Par ailleurs, les participants ont recommandé de mobiliser les compétences algériennes établies à l'étranger à travers l'élaboration d'une stratégie dédiée à cet effet. Ils ont mis l'accent sur l'importance de tirer parti de ces expertises dans les grands projets liés aux énergies renouvelables. Lors de la deuxième journée des travaux de cet atelier, dont le coup d'envoi a été donné, mercredi, par le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ et le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'é-

tranger, Sofiane Chaib, plusieurs thèmes ont été abordés parmi lesquels les défis de la stabilité du réseau et leurs solutions, les questions relatives au stockage et à l'intégration des énergies renouvelables intermittentes au réseau national, à l'instar de l'énergie solaire et éolienne et les défis technologiques y afférents.

Les participants ont aussi discuté de la chaîne technologique de production d'hydrogène vert et des opportunités d'investissement dans ce domaine en Algérie. Dans ce cadre, les efforts du groupe Sonatrach en matière d'énergie propre ont été présentés, notamment à travers les projets solaires sur les sites de production et les grands projets d'hydrogène vert reliant l'Algérie à l'Europe, en sus du renforcement de l'efficacité énergétique et de la réduction de l'empreinte carbone.

DISCOURS À LA NATION

# Tebboune devant les parlementaires

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'adressera, aujourd'hui dimanche, à la nation à travers un discours qu'il prononcera, tout comme l'année dernière, au Palais des peuples, à Club des Pins, devant les deux chambres du parlement réunies, a annoncé l'assemblée populaire nationale, APN, dans un communiqué.

Le président, conformément à l'article 150 de la Constitution, a la possibilité de convoquer les deux chambres du Parlement en session extraordinaire et de prononcer un discours devant les membres.

A rappeler que le Président avait promis, l'année dernière, de faire de cet exercice un



rendez-vous annuel qui permettra de faire le bilan de l'action de l'Etat et d'éclairer l'opinion nationale sur les perspectives et les défis à venir. Lors de ce discours, il

dressera le bilan de l'année écoulée avant d'évoquer les perspectives de son nouveau quinquennat, et particulièrement de l'année à venir. Le discours est d'autant plus atten-

du qu'il intervient au début de son second mandat et juste après la rencontre gouvernement-walis. Cette allocution de fin d'année 2024 revêt un caractère particulier : elle doit définir le cap pour la suite de son mandat entamé en septembre. Cette deuxième allocution annuelle devant le Parlement sera l'occasion pour le chef de l'État de présenter la feuille de route de son second mandat, d'autant plus que l'année 2025 marquera le lancement des chantiers et réformes promises lors de sa campagne pour l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre dernier. Outre les questions économiques et sociales, le président Tebboune pourrait également aborder des enjeux politiques, notamment le lancement du dialogue national inclusif, prévu pour fin 2025 ou début 2026, comme il l'avait annoncé en octobre dernier lors d'une entrevue avec des représentants de la presse

Notons que l'année dernière à la même période le président de la République a prononcé un discours devant les parlementaires

L'ALGÉRIE DE 2024

## La prochaine année ne sera que meilleure...

PAR: IDIR AMMOUR

L'année 2024, qui tire à fin, a connu une profonde mutation à tous les niveaux et a avancé à pas sûrs vers l'édification d'une économie forte et diversifiée après les réformes globales.

De l'avis unanime des observateurs et analystes politiques, la marche victorieuse du Président Tebboune témoigne de la volonté politique engagée par le chef de l'État pour bâtir un État fort, consolider la démocratie et restaurer durablement la confiance des citoyens. Elle s'inscrit dans des domaines stratégiques, tant sur le plan interne qu'externe, symbolisant l'unité et la cohérence d'une nation résolument attachée à ses principes de souveraineté, d'unité nationale, ainsi qu'à la préservation et la consolidation de ses acquis politiques et socio-économiques.

En effet, depuis sa réélection, Abdelmadjid Tebboune a fait de grands pas envers la mise en place de sa stratégie visant à propulser l'Algérie vers le développement et assurer aux citoyens une vie meilleure et prospère. Il ne cesse d'étonner le monde par son programme ambitieux à plusieurs titres, mettant en lumière une volonté claire de répondre aux attentes légitimes du peuple.

En effet, l'Algérie a amorcé une transformation profonde. Celle-ci a permis au pays d'émerger comme une puissance régionale respectée et un partenaire fiable, écouté sur la scène internationale. Le chef de l'État a balisé la route pour une agriculture abondante à même de s'assurer une autosuffisance dans certaines cultures et d'offrir, par ricochet, une souveraineté tangible au pays.

La question du logement occupe une place importante dans la politique du président et figure parmi les principaux piliers de son plan d'action.

Pour cela, des ressources financières, techniques, foncières et réglementaires ont été mobilisées de manière globale, en vue d'assurer une vie décente aux citoyens.

Le secteur des transports vit une importante dynamique d'expansion et de mod-

ernisation. Ce secteur qui est appelé à jouer un rôle principal dans la relance de l'économie nationale, a connu une transformation pas des moindre.

A commencer par le transport ferroviaire, dont une grande importance a été donnée au grand Sud avec un programme de nouvelles lignes ferroviaires sur une longueur de 2.500 km, ce qui portera la longueur du réseau national à 15.000 km. Il s'agit notamment des lignes In Salah-Tamanrasset, Adrar-Bordj Badji Mokhtar et Bechar-Tindouf-Gara Djebilet.

C'est le même topo pour le transport aérien et maritime qui ont bénéficié des ressources financières, techniques et autres pour renforcer leurs flottes.

En facilitant les démarches administratives et en levant toutes les contraintes, le Président Tebboune ne va pas seulement placer l'Algérie parmi les pays les plus attractifs pour l'investissement étranger, mais il réussira aussi à relever le challenge du lancement de plus de 20.000 start-up au cours de son second mandat.

Les bonnes nouvelles ne s'arrêtent pas là. Abdelmadjid Tebboune a tenu promesse, en adoptant, avant la fin de l'année en cours, les statuts particuliers des corps de l'Éducation et de la Santé. Autre bonne nouvelle : l'augmentation de l'allocation touristique et l'allocation du hadj. Ainsi, l'allocation touristique passe à 750 euros par voyageur adulte et 300 euros par mineur, à partir de janvier 2025. En décidant de ces augmentations significatives, le président de la République a répondu à

une attente citoyenne exprimée, depuis des années déjà. Tenant à être à l'écoute de toutes les franges de la société, Abdelmadjid Tebboune répond, à chaque fois, à une préoccupation.

Cela a été le cas pour les mamans qui vont bénéficier d'un congé de maternité plus long. Aux étudiants et professeurs chercheurs des Écoles supérieures du pôle scientifique et technologique de la ville de Sidi Abdallah, le chef de l'État a annoncé l'octroi de bourses qu'il qualifie de «un encouragement pour les cerveaux de demain».

Pour sa part, la diplomatie algérienne ne cesse de séduire. Les pays du monde entier n'ont pas tari d'éloges sur la démarche réfléchie de l'Algérie, saluant sa manière de traiter et d'interagir avec les dossiers internationaux.

L'ANP, qui a, de tout temps, préservé et défendu le message de loyauté et de fidélité à la patrie et toujours sur tous les fronts, en s'armant de patience et de courage face aux épreuves pour faire de l'Algérie un pays de paix et de sécurité et qui, grâce à ce climat de confiance et de sérénité, s'attèle au lancement de grands chantiers dans les différents domaines.

Aussi, les réformes lancées visent à consacrer de profonds changements pour immuniser le pays et assurer sa sécurité au double plan interne et externe. C'est avec ce chapelet de bonnes nouvelles que se termine cette année 2024. La prochaine année ne sera que meilleure...

I. A.

### DÉCÈS DU MOUDJAHID EL HADJ SLIMANE BEN MOHAMAD BALLALOU

#### Condolances du chef de l'Etat

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé, hier samedi, ses condoléances au ministre de la Culture et des Arts Zoheir Ballalou, suite au décès de son père le moudjahid El Hadj Slimane Ben Mohamad Ballalou. Le message de condoléances lui a été transmis par le chef du cabinet du Premier ministre, qui a assisté aux obsèques du défunt dans la wilaya de Ghardaia.

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs a également accompagné le défunt à sa dernière demeure.

*A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons.*

### MESURES DE GRÂCE PRÉSIDENTIELLE

## 2.471 détenus bénéficiaires

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé, mercredi, des mesures de grâce présidentielle et des mesures d'apaisement au profit de 2.471 détenus, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé, ce jour, des mesures de grâce présidentielle et des mesures d'apaisement au profit de 2.471 détenus, englobant les catégories suivantes:

- Une remise totale de la peine pour les personnes non incarcérées ayant été condamnées définitivement à une peine inférieure ou égale à 24 mois,

- Une remise totale de la peine pour les personnes détenues condamnées à une peine inférieure ou égale à 18 mois,

- Une remise partielle de la peine de 18 mois pour les personnes détenues condamnées définitivement dont la peine dépasse 18 mois mais n'excède pas 30 ans.

La remise totale ou partielle de peine est portée à 24 mois pour les détenus condamnés définitivement âgés de 65 ans ou plus, les mineurs, les femmes enceintes et les mères d'enfants de moins de 3 ans.

Le président de la République a également décidé de maintenir les exceptions à la grâce pour les catégories mentionnées dans le décret présidentiel.

Par ailleurs, le président de la République a décidé des mesures de remise totale du restant de la peine au profit de 14 détenus condamnés définitivement pour des crimes d'atteinte à l'ordre public.

Il a, en outre, décidé des mesures d'apaisement au profit de huit (8) détenus en détention provisoire ou en attente de jugement, pour des crimes d'atteinte à l'ordre public, lit-on dans le communiqué.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**8.000 enseignants-chercheurs recrutés**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, jeudi à Alger, que le secteur avait recruté 8.000 enseignants-chercheurs en 2023 et 1.725 maîtres-assistants au cours de l'année 2024, ce qui a permis d'améliorer l'encadrement pédagogique.

«L'opération de recrutement au titre de l'année 2023 a concerné 8.000 enseignants-chercheurs à des postes permanents dans différentes spécialités scientifiques et littéraires, et au titre de l'année 2024, 1.725 maîtres-assistants ont été recrutés, ce qui a permis de réduire le taux national d'encadrement pédagogique», a précisé M. Baddari lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales.

Concernant le recours de certaines universités à des enseignants vacataires pour garantir l'encadrement, le ministre a indiqué que ces enseignants étaient sollicités «qu'à titre exceptionnel», pour remplacer les enseignants en stages ou en congé maladie de longue durée.

S'agissant du double diplôme, le ministre a rappelé que depuis l'année universitaire 2023-2024, des formations sanctionnées par un double diplôme avec un seul baccalauréat ont été introduites, une initiative qui a été élargie durant l'année universitaire en cours avec «l'habilitation de 13 nouvelles offres de formation dans 7 universités».

Selon le ministre, ces efforts ont été renforcés par l'habilitation d'offres de formation pour préparer un diplôme universitaire à double compétence, ce qui permettra aux étudiants de suivre des formations dans plusieurs spécialités en même temps, et «d'acquérir des compétences à même de s'adapter aux exigences de l'évolution rapide des métiers».

Par ailleurs, M. Baddari a évoqué le processus de numérisation dans le secteur, soulignant que les étudiants ont réussi à s'adapter à ce processus, notamment en ce qui concerne le choix des formations et des spécialités, ainsi que l'organisation de visites virtuelles aux établissements universitaires via la technique vidéo 360.

## SECTEUR DE L'HABITAT EN 2024:

**Un record de réalisations et un nouveau programme AADL**

*Le secteur de l'Habitat a poursuivi en 2024 sa dynamique accrue, atteignant un niveau record de livraisons avec près de 450.000 logements distribués à travers les différentes wilayas du pays, en plus du lancement du 3e programme de location-vente «AADL 3», initié pour répondre à la demande croissante des citoyens à revenu moyen pour ce type de logement.*

Le bilan du secteur pour 2024 révèle des avancées qualitatives, avec 449.832 unités livrées selon les données du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, contre 200.000 unités en 2020, 320.000 unités en 2021, 400.000 unités en 2022 et 330.000 unités en 2023.

Une grande partie de ces réalisations a été concrétisée lors de deux importantes opérations : la première, organisée à l'occasion de la fête de l'Indépendance, le 5 juillet, a vu la distribution de 251.890 logements. La seconde s'est tenue lors de la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution, le 1er novembre dernier, avec 102.136 unités attribuées.

Ces distributions incluaient plusieurs formules de logement: public locatif (social), location-vente (AADL), logement promotionnel aidé (LPA), logement rural, lotissements sociaux et logements promotionnels publics (LPP). Les différents programmes visent ainsi à répondre aux besoins des citoyens, selon leurs catégories de revenus.

Avec près de 450.000 logements attribués cette année, le secteur de l'Habitat a dépassé les 1,7 million d'unités livrées entre 2020 et 2024, alors qu'il s'attelle à la préparation d'un nouveau programme de 2 millions de logements, conformément aux engagements pris par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans son programme présidentiel pour le nouveau mandat. Ce plan comprend notamment le lancement d'un nouveau programme de logements en location-vente, pris en charge par l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL).



Dans ce cadre, la plateforme numérique dédiée à l'inscription au programme «AADL 3» a été ouverte le 5 juillet dernier, coïncidant avec la célébration du 62e anniversaire de l'Indépendance. Dès les premières heures, cette initiative a suscité un vif engouement, enregistrant plus de 1,44 million d'inscriptions initiales sur le site dédié, à l'échelle nationale.

Contrairement aux deux programmes précédents, «AADL 1» lancé en 2001 et «AADL 2» en 2013, l'opération d'inscription au programme «AADL 3», s'est cette fois-ci distinguée par la numérisation totale du processus de souscription. Les informations sommaires saisies sur la plateforme font l'objet de vérifications automatiques via le fichier national du logement et d'autres bases de données officielles. Ainsi, en réalisant la première opération d'inscription dans un programme de logement «sans dossier papier», le secteur de l'Habitat a franchi une étape importante dans la mise en œuvre de sa transition numérique dans le cadre d'une stratégie nationale ciblant divers secteurs d'activité, visant à simplifier les procédures administratives et à améliorer le niveau des services offerts aux citoyens. Les premières statistiques annoncées par le

ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville indiquent que 1.024.342 inscrits sont éligibles et remplissent les conditions d'admission au programme «AADL 3», parmi ceux qui ont soumis leurs demandes via le site électronique.

Parallèlement à l'opération d'inscription, le ministère a entrepris des démarches «anticipatives» pour garantir un bon lancement de ce programme ambitieux, en identifiant les terrains qui accueilleront la première tranche de ce programme dans plusieurs wilayas, d'une superficie estimée à 7.000 hectares.

Les pôles urbains devant héberger ces logements sont en cours de planification selon une approche «visionnaire». Cette dernière repose sur des études approfondies visant à doter ces espaces de toutes les infrastructures publiques nécessaires, à organiser les zones urbaines pour offrir confort et accessibilité aux habitants, et à renforcer leur attractivité tout en favorisant leur durabilité.

Enfin, ce programme mettra en avant le savoir-faire de l'industrie algérienne des matériaux de construction, avec une ambition de réaliser des logements 100% algériens, valorisant ainsi les produits locaux.

## STATUTS PARTICULIERS ET DU RÉGIME INDEMNITAIRE

**« Historique », selon le ministre de l'Éducation**

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui a salué, jeudi, l'approbation par le Conseil des ministres des statuts particuliers et du régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Éducation nationale, qualifiant d'«historique» cette décision qui témoigne de la considération que porte le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à l'éducateur.

Dans un entretien accordé à la Télévision publique algérienne, le ministre de l'Éducation a exprimé, au nom de la famille éducative, sa profonde gratitude au

Président de la République pour la considération qu'il lui a accordée, à travers l'approbation par le Conseil des ministres des statuts particuliers et du régime indemnitaire. Cet acquis historique «témoigne de la considération que porte le Président de la République à l'éducateur et à son rôle noble dans l'éducation des générations et l'ancrage des fondements de la société algérienne», a-t-il dit.

Ces statuts garantissent le droit à une retraite «optionnelle», cinq (05) ans avant l'âge légal, la profession d'enseignant étant «épuisante». Le statut particulier «met en

valeur les qualifications acquises lors du recrutement, de l'intégration et tout au long de la carrière», précise-t-il. Il valorise également l'expérience professionnelle des membres de la famille éducative dans les nouveaux corps, et encourage le perfectionnement des compétences par la formation, l'expérience et l'obtention de diplômes, ajoute le premier responsable du secteur. Les statuts particuliers «prévoient de nouveaux grades pour les corps des fonctionnaires de l'enseignement, de l'éducation, de l'orientation et du conseil scolaire et professionnel, des laboratoires, de

la restauration scolaire, des services économiques, de l'administration des établissements de l'éducation et de l'enseignement, ainsi que ceux de l'inspection».

Le texte de loi garantit également «la régularisation de la situation des fonctionnaires de l'encadrement pédagogique à travers la création de nouveaux grades pour leur classification et la définition des missions qui leur sont confiées».

Parmi les nouveaux grades, figure celui d'enseignant «distingué», crée en faveur des professeurs déployant des efforts supplémentaires et obtenant des diplômes.

INDUSTRIE MILITAIRE

# Nouvelles productions et bonnes perspectives

Sur sa lancée d'apprivoiser les nouvelles technologies pour le développement d'une base industrielle forte et durable, l'industrie militaire nationale, exposée à la 32e Foire de la production algérienne (FPA), qui se tient au Palais des expositions d'Alger, met en avant le haut niveau qu'elle a atteint dans ses différentes filières et son apport au soutien du tissu économique national.

Source de fierté et d'admiration pour les visiteurs qui se rendent aux différents stands de l'Armée nationale populaire (ANP), l'industrie militaire illustre non seulement les efforts du ministère de la Défense nationale (MDN) dans la promotion du produit national, mais renseigne également sur la valeur ajoutée qu'elle apporte à l'économie nationale.

Dynamisme, savoir-faire, technicité et innovation : l'industrie militaire algérienne s'emploie à renforcer l'autonomie stratégique du pays et à répondre aux défis contemporains. D'une foire à l'autre, elle présente ses dernières productions, des nouveautés aussi bien dans le domaine militaire qu'économique.

Parmi les entreprises du secteur, l'Etablissement de développement et de production des systèmes de technologies avancées (EDPSTA) expose ses dernières pépites. Il s'agit notamment d'un drone quadrirotor, baptisé «Aurès 700», et d'un autre à voilure, fabriqués par des compétences algériennes, avec pour mission la surveillance et la reconnaissance diurne et



nocturne, la géolocalisation des cibles mobiles et fixes, ainsi que la réalisation de topographies aériennes et la poursuite des cibles mobiles.

«Ce sont des productions d'ingénieurs militaires, issus pour la plupart de l'Ecole militaire polytechnique (EMP), des écoles de l'aviation et d'autres établissements militaires», souligne à l'APS, le capitaine représentant de l'établissement à la FPA. L'établissement est spécialisé dans la fabrication et la réparation de pièces en matériaux composites et offre des solutions de substitution pour des pièces de structures d'avions, ainsi que d'autres pièces spécifiques à usage aéronautique.

Parmi les nouveautés, le représentant de l'EDPSTA indique qu'actuellement, l'équipe d'ingénieurs s'emploie à développer de nouveaux produits, notamment un drone hybride DHA, un drone VTOL (à décollage et atterrissage vertical) qui combine les avantages d'un drone à voilure fixe et ceux des multi rotors, ainsi qu'un autre drone Hexarotor, un mini-drone de type kamikaze, ainsi que des systèmes de lance-obus et un système lance-grenades.

«L'établissement est doté d'une unité de veille technologique pour se tenir au dia-

pason des nouveautés dans le domaine de la réalisation des drones et des formations cycliques sont organisées pour le personnel», assure le capitaine.

De son côté, l'Etablissement des constructions mécaniques de Khenchela (ECMK), spécialisé dans la fabrication d'armement au profit de l'ANP et des différentes institutions paramilitaires, ainsi que dans la production de pièces de rechange, expose une large gamme d'outillage de production.

«Notre participation à la FPA vise à présenter notre gamme de produits, inscrite dans le cadre de l'activité principale de l'ECMK : des produits de fabrication locale à 100%, respectant les normes internationales et de très haute qualité, qui reflètent l'expérience acquise par l'établissement, opérationnel depuis 1990», a déclaré à l'APS un lieutenant-colonel, représentant de l'établissement à cette manifestation.

Il ajoute : «Nous avons tenu à mettre l'accent sur les services techniques assurés par l'établissement dans le cadre de la sous-traitance industrielle au profit des établissements publics et privés, en présentant un échantillon des pièces de rechange que

nous fabriquons». Ainsi, des outillages de production tels que des outils de coupe, des instruments de contrôle et des équipements nécessaires à la production en série sont exposés. Le représentant de l'ECMK précise que ces pièces, telles que les moules d'injection et les estampes de forge, sont «très demandées» par les PME.

«Tous les services offerts par l'ECMK s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale mise en place par le haut commandement de l'ANP, visant à ajouter de la valeur à l'économie nationale, à enrichir le tissu industriel et à augmenter le taux d'intégration industrielle nationale, tout en réduisant la facture des importations», a ajouté le cadre militaire.

Au stand de l'Etablissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV) de Tiaret, deux nouveautés sont présentées au pavillon central. Il s'agit d'un véhicule équipé d'une plateforme élévatrice de 12 mètres et d'un autre destiné à la collecte de sang, fonctionnant à l'énergie solaire et équipé de systèmes de refroidissement pour préserver la qualité du sang collecté.

Selon le commandant représentant de l'EDIV, ces nouvelles productions sophistiquées de très haute qualité, réalisées par des compétences algériennes dans diverses spécialités, «traduisent le niveau exceptionnel atteint par les unités de production de cette industrie, qui ont su s'adapter aux avancées technologiques».

Le stand de l'Etablissement de rénovation du matériel automobile (ERMA), spécialisé dans la rénovation des véhicules légers, des engins de travaux publics et des moteurs, présente de son côté son savoir-faire dans une nouvelle activité : la fabrication de chambres froides de différents volumes et de conteneurs frigorifiques de diverses dimensions.

Ces productions sont destinées aux différents établissements militaires, conformément à un planning établi, selon le colonel représentant de l'ERMA à la FPA. La 32e édition de la Foire de la production algérienne est marquée par la participation de 21 unités de production de l'ANP, relevant des Commandements des forces aériennes et navales, du Département emploi-préparation, du Département des transmissions et des systèmes de commandement-contrôle, de la Direction centrale du matériel ainsi que de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale (MDN).

## ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE FEMMES AU FOYER Signature d'une convention

Une convention a été signée, jeudi à Alger, entre le Croissant-Rouge algérien (CRA), «Al Salam Bank Algeria», l'établissement «Iamal» et la compagnie «Salama Assurances» pour accompagner les projets de femmes au foyer.

Cette convention vise à «renforcer l'effort social commun à travers le lancement de projets de développement au profit des catégories défavorisées de la société», précise un communiqué du CRA.

La convention porte sur «le financement de projets destinés aux femmes veuves pour assurer leur autonomisation socio-économique et les encourager à contribuer activement à améliorer leurs conditions de vie», ainsi que sur «le soutien aux projets durables favorisant le développement local et renforçant le tissu social», selon la même source.

Le CRA assure «l'accompagnement post-projet à travers l'acquisition de produits des projets d'une soixantaine de femmes issues de six (6) wilayas», note le communiqué.

La signature de cette convention représente une étape importante vers la réalisation des objectifs du CRA en matière de soutien pratique aux différentes catégories défavorisées, en coordination avec ses partenaires des institutions nationales.

## APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PHARMACEUTIQUES

# Un système de veille et d'alerte en action

La «Plateforme nationale du système de veille et d'alerte pour l'approvisionnement en produits pharmaceutiques», visant à fournir une vue d'ensemble claire du marché des médicaments afin de garantir leur disponibilité et de réguler le marché, a été présentée lors d'une réunion tenue entre le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et le Haut-Commissariat à la numérisation, indique vendredi un communiqué conjoint du ministère de l'Industrie et du Haut-Commissariat à la numérisation.

Dans le cadre de la coopération et de la concertation avec les secteurs ministériels pour réaliser une transformation numérique globale, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, la ministre, et Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, et le ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji,

ont présidé, jeudi, au siège du Haut-Commissariat à la numérisation, une réunion consacrée à l'examen de plusieurs projets de numérisation liés aux secteurs industriels et de la production pharmaceutique, au cours de laquelle la «Plateforme nationale du système de veille et d'alerte pour l'approvisionnement en produits pharmaceutiques» a été présentée.

Développée par le Haut-Commissariat à la numérisation en faveur du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, en collaboration avec le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, le ministère de la Santé, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ainsi que la Direction Générale des Douanes (DGD), cette plateforme numérique vise à «fournir une vue d'ensemble claire et précise du marché des médicaments afin de garantir leur disponibilité et de réguler le marché», précise le communiqué. Lors de cette réu-

nion, il a été procédé à l'examen et à l'enrichissement de plusieurs aspects de cette plateforme testée pendant 10 jours avant son entrée en service. Les deux parties ont également évoqué la nécessité «d'étendre cette expérience au secteur des industries alimentaires stratégiques de large consommation et à d'autres sujets stratégiques».

La rencontre a également permis d'évoquer les «moyens de coopération pour accélérer la numérisation du secteur industriel et de la production pharmaceutique, en exploitant de manière optimale les compétences humaines et matérielles des deux secteurs». Aussi, il a été procédé à l'installation d'un groupe de travail composé de cadres des deux secteurs, «chargé de mettre en œuvre la feuille de route du secteur industriel, comme convenu lors des ateliers dédiés à l'élaboration du plan national pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation numérique à court terme 2025-2026», selon la même source.

## **Un regard sur le monde de l'entrepreneuriat dans le secteur de la réalité virtuelle**



**La carte SIM, une responsabilité  
du consommateur, avertit l'APOCE**

**De Cherchell à la Silicon Valley,  
l'histoire de l'inventeur de la première  
plateforme arabe d'IA générative**

---

## La carte SIM, une responsabilité du consommateur, avertit l'APOCE

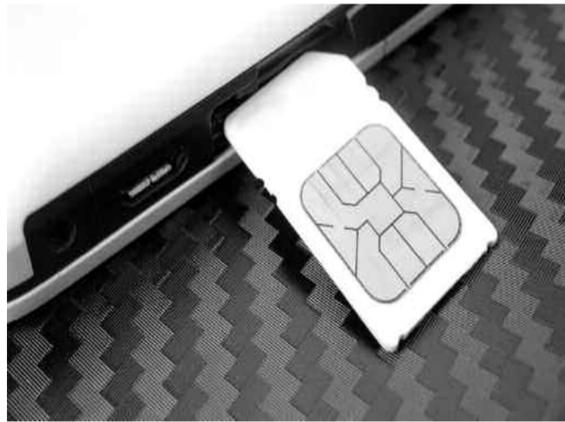
L'Organisation algérienne de protection des consommateurs a récemment mis en lumière un sujet crucial qui concerne chaque utilisateur de téléphone mobile en Algérie : la responsabilité liée à l'utilisation de la carte SIM.

À travers un message publié sur sa page Facebook, l'organisation a rappelé que la carte SIM, en tant qu'élément d'identification mobile, est enregistrée au nom de l'utilisateur.

De ce fait, la personne qui en est titulaire en assume la pleine responsabilité. Ce rappel est d'autant plus pertinent dans un contexte où l'utilisation abusive ou négligente de ces cartes peut entraîner des conséquences graves.

### Quelles sont les conséquences pour le consommateur ?

La principale recommandation de l'Organisation est claire : « Ne partagez pas votre carte SIM ». Ce conseil vise à prévenir des risques de sécurité qui peuvent survenir si la carte SIM est utilisée par une



autre personne. En effet, celle-ci contient des informations sensibles liées à l'utilisateur, et son partage peut exposer l'individu à des atteintes à la vie privée, voire à des usurpations d'identité.

De plus, l'Organisation insiste sur l'importance d'une utilisation personnelle et sécurisée de la carte SIM, soulignant qu'une gestion rigoureuse de cette dernière permet de protéger non seulement l'utilisateur, mais aussi ses données personnelles. En ne la prêtant pas à autrui, l'utilisateur se prémunit contre les risques de piratage, de vol d'informations ou

même de manipulation frauduleuse de ses services. Un autre aspect mis en avant dans l'avertissement concerne les situations où l'utilisateur perd sa carte SIM ou devient victime d'un vol. Dans ce cas, l'Organisation conseille de signaler immédiatement l'incident aux autorités compétentes et à l'opérateur de téléphonie mobile pour suspendre la ligne. Cette précaution permet d'éviter des actions malveillantes telles que la manipulation frauduleuse de la ligne ou l'utilisation abusive de l'abonnement.

L'Organisation algérienne de protection des consommateurs ne se contente pas de délivrer une simple mise en garde, mais appelle également à une mobilisation collective pour sensibiliser davantage la population.

Elle encourage les citoyens à diffuser son message afin de maximiser l'impact de cette campagne de prévention. « Partagez ce message pour contribuer à la prise de conscience », invite l'Organisation, soulignant que de nombreuses personnes ont souffert de conséquences graves en raison de la négligence liée à l'utilisation des cartes SIM.

La sensibilisation à ce sujet devient donc primordiale, surtout à une époque où la numérisation et les télécommunications occupent une place centrale dans nos vies quotidiennes.

Le message de l'Organisation, qui appelle à la prudence et à une gestion responsable des cartes SIM, s'inscrit ainsi dans un effort plus large pour protéger la vie privée des citoyens et prévenir les actes de fraude numérique. Par cette action, l'Organisation espère éviter les incidents liés à la négligence, tout en favorisant une prise de conscience collective sur la nécessité de sécuriser les outils de communication modernes.

### EDUCATION L'approbation par le Conseil des ministres des statuts particuliers et du régime indemnitaire témoigne de la considération que porte le Président de la République à l'éducateur

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui a salué, jeudi, l'approbation par le Conseil des ministres des statuts particuliers et du régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Éducation nationale, qualifiant d'"historique" cette décision qui témoigne de la considération que porte le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à l'éducateur.

Dans un entretien accordé à la Télévision publique algérienne, le ministre de l'Éducation a exprimé, au nom de la famille éducative, sa profonde gratitude au Président de la République pour la considération qu'il lui a accordée, à travers l'approbation par le Conseil des ministres des statuts particuliers et du régime indemnitaire.

Cet acquis historique "témoigne de la considération que porte le Président de la République à l'éducateur et à son rôle noble dans l'éducation des générations et l'ancrage des fondements de la société algérienne", a-t-il dit. Ces statuts garantissent le droit à une retraite "optionnelle", cinq (05) ans avant l'âge légal, la profession d'enseignant étant "épuisante". Le statut particulier "met en valeur les qualifications acquises lors du recrutement, de l'intégration et tout au long de la carrière", précise-t-il.

Il valorise également l'expérience professionnelle des membres de la famille éducative dans les nouveaux corps, et encourage le perfectionnement des compétences par la formation, l'expérience et l'obtention de diplômes, ajoute le premier responsable du secteur.

Les statuts particuliers "prévoient de nouveaux grades pour les corps des fonctionnaires de l'enseignement, de l'éducation, de l'orientation et du conseil scolaire et professionnel, des laboratoires, de la restauration scolaire, des services économiques, de l'administration des établissements de l'éducation et de l'enseignement, ainsi que ceux de l'inspection.

Le texte de loi garantit également "la régularisation de la situation des fonctionnaires de l'encadrement pédagogique à travers la création de nouveaux grades pour leur classification et la définition des missions qui leur sont confiées.

Parmi les nouveaux grades, figure celui d'enseignant "distingué", créée en faveur des professeurs déployant des efforts supplémentaires et obtenant des diplômes.

## Un regard sur le monde de l'entrepreneuriat dans le secteur de la réalité virtuelle

La récente décennie a été la scène de présentation de nouvelles technologies parmi lesquelles se trouve la plus intrigante et passionnante, la réalité virtuelle (VR).

L'essor de cette technologie a pendant longtemps été utile au secteur militaire et aérospatial. Mais depuis sa grande expansion, la réalité virtuelle s'utilise même à des fins éducatives puis s'accompagne de dispositifs VR adaptés. Au sein de l'industrie des jeux, cette technologie est perçue comme l'avenir des expériences de jeu améliorées pour la qualité d'interactivité et d'immersion qu'elle offre à ses utilisateurs. Cependant, en plus de la réalité virtuelle, il existe dans notre monde moderne un autre type de jeu qui surprend par son ampleur et ses capacités. Il s'agit des jeux de casino en ligne durant lesquels vous pourrez retrouver, à la fois, les machines à sous classiques, la roulette, ainsi que les dernières versions du blackjack et du Poker. Des entreprises leaders du secteur telles que MyStake Casino se préparent également à introduire prochainement la technologie de réalité virtuelle au sein de leurs jeux.

La prospérité naissante de la réalité virtuelle dans de nombreuses industries ne passe pas inaperçue. Les entrepreneurs et investisseurs ambitionnent de prendre part à l'essor de cette technologie de plus en plus accessible, qui se déploie au sein d'un marché en pleine croissance. L'opportunité commerciale n'est absolument pas à manquer. De quel potentiel commercial est dotée la technologie de la réalité virtuelle ?

Pour la décennie actuelle et pour celles à venir, le potentiel de la réalité virtuelle repose sur 5 grands axes. Le premier est la qualité d'immersion de la technologie et ensuite vient :

1. l'innovation en matière de mécanismes de jeu ;
2. un marché lucratif en pleine expansion qui, d'ici à 2027, peut valoir environ 45,09 milliards de dollars ;
3. une accessibilité à un coût de plus en plus abordable ;
4. une technologie avec une utilisation polyvalente pour la santé, l'éducation, l'architecture, le sport, etc.
5. La réalité virtuelle représente ainsi une opportunité commerciale permettant de mettre en avant une multitude de solutions innovantes pour un large public. Au départ, les défis rencontrés portaient plus sur les difficultés d'une grande adoption de cette technologie, cependant, le constat est tout autre.

L'essor des matériels VR, pour le jeu comme pour d'autres usages (casques VR sans fil, Oculus Rift, Oculus Quest, Sony, HTC Vive, PlayStation VR) et les systèmes d'exploitation VR ont permis de faciliter les progrès



d'une part. D'autres parts, son adaptation pour offrir une expérience immersive, avec notamment des Gameplay immersifs, est devenue si importante que la demande a très vite explosé. Le jeu Half-Life : Alyx de Valve en est un bel exemple et les développeurs semblent très ouverts à l'idée de s'investir davantage dans la création de grandes expériences de réalité virtuelle.

La réalité virtuelle représente ainsi une opportunité commerciale permettant de mettre en avant une multitude de solutions innovantes pour un large public. Au départ, les défis rencontrés portaient plus sur les difficultés d'une grande adoption de cette technologie, cependant, le constat est tout autre. L'essor des matériels VR, pour le jeu comme pour d'autres usages (casques VR sans fil, Oculus Rift, Oculus Quest, Sony, HTC Vive, PlayStation VR) et les systèmes d'exploitation VR ont permis de faciliter les progrès d'une part. D'autres parts, son adaptation pour offrir une expérience immersive, avec notamment des Gameplay immersifs, est devenue si importante que la demande a très vite explosé. Le jeu Half-Life : Alyx de Valve en est un bel exemple et les développeurs semblent très ouverts à l'idée de s'investir davantage dans la création de grandes expériences de réalité virtuelle.

### Quelles perspectives prendre en compte avant d'entreprendre dans les jeux VR ?

Entreprendre dans le secteur de la réalité virtuelle comprend divers défis et aussi des avantages que tout investisseur doit prendre en considération avant de se lancer.

### Perspectives positives, Challenges

- Industrie en pleine croissance (importantes demandes des consommateurs et offres innovantes.)
- Expériences de jeu VR améliorées (jeu VR multijoueurs, prise en compte l'espace social, éducatif ou thérapeutique.)
- Progrès liés à la technologie (réseau 5G, amélioration des outils VR, écrans HD plus réalistes et plus immersifs, meilleurs mécanismes de jeu, etc.)
- Capital important pour un lancement.
- Faible pénétration du marché.

Technologie encore en développement (les changements technologiques et les avancées logistiques sont courants.)

- Risques juridiques et éthiques sur les données des utilisateurs et l'intégrité physique. En effet, commencer une telle entreprise implique d'avoir à portée de main un important capital pour l'investir. Les ressources financières qu'exige l'entrepreneuriat dans les jeux VR ne sont donc pas à négliger. Par exemple, d'importants budgets sont à prévoir pour acquérir du matériel, des logiciels et de la ressource humaine qualifiée. Sans oublier les ressources à investir pour les contrôleurs de mouvements ou les technologies graphiques. Trouver un investisseur où réunir le financement représente un important challenge.

Pour ce qui est de la faible pénétration du marché des jeux VR, la start-up VR World y a été confrontée en développant son jeu VR de batailles et missions coopératives. Malgré son expérience reconnue au sein de l'industrie des expériences VR multijoueurs, seul son partenariat avec un fabricant de matériel VR reconnu lui a permis de se construire un positionnement ferme. En offrant le jeu VR à l'achat des casques VR, produits par son nouveau partenaire, la start-up a gagné en visibilité et en engagement auprès des amateurs de jeu VR. Enfin, comme dans tous secteurs, la sécurité des utilisateurs est un aspect sur lequel il faut veiller quotidiennement et qui nécessite, logiquement, de la mobilisation financière.

Qui dit réalité virtuelle, dit également expérience de jeu confortable, autrement, les critiques négatives, les plaintes et le faible engagement des amateurs de jeux VR vont éteindre l'entreprise naissante. Des dispositions sont alors à prendre en compte pour palier à :

- l'inconfort ou les irritations liées à l'utilisation des équipements VR,
- les accidents provoqués par les interactions au sein des espaces virtuels,
- ou encore le mal des transports et divers mal-être induits par l'immersion dans la réalité virtuelle.

Implication juridique et éthique des entrepreneurs dans les jeux VR Pour en revenir aux dispositions juridiques à prendre avant d'entreprendre au sein de l'industrie des jeux de réalité virtuelle, les futurs investisseurs se concentrent sur :

- la collecte de données personnelles,
- l'acquisition de licences et de propriétés intellectuelles,
- l'éthique professionnelle pour une utilisation saine des produits VR développés.

de au sein de l'industrie des jeux de réalité virtuelle, les futurs investisseurs se concentrent sur :

- la collecte de données personnelles,
- l'acquisition de licences et de propriétés intellectuelles,
- l'éthique professionnelle pour une utilisation saine des produits VR développés.

### Gestion de données personnelles

Afin de rendre l'expérience immersive la plus réaliste possible, l'industrie de la réalité virtuelle manipule d'importantes quantités de données. Celles-ci sont recueillies directement chez les utilisateurs qui donnent accès à leurs données personnelles ou elles peuvent être acquises chez d'autres partenaires du même secteur d'activité. Pour l'un comme pour l'autre de ces cas, il faut une manipulation minutieuse. Ceci, pour garantir la sécurité de leur stockage, des politiques de confidentialité claires et le respect des réglementations sur la protection de vie privée depuis la collecte. Par exemple, pour accéder et pour manipuler des données personnelles d'enfant de moins de 13 ans, il est indispensable d'acquiescer le consentement des parents.

### Éthique face aux problèmes de dépendance et de santé mentale

En s'éduquant aux dérives observées avec les jeux vidéo traditionnels, il est possible d'anticiper l'impact négatif des jeux VR et d'apporter des alternatives pour une utilisation saine. Ceci va de l'éthique des entrepreneurs de ce secteur d'activité face à la particularité de la technologie qu'ils commercialisent.

L'aspect immersif et réaliste de la VR peut alors influencer négativement la santé mentale des amateurs en créant de la dépendance, de l'isolement social ou en favorisant la dépersonnalisation. Aussi, une fuite de responsabilité de la vie réelle, pour se loger dans le confort de la vie virtuelle, crée de toute pièce, est malheureusement possible. Y remédier passe par le développement de fonctionnalités veillant au bien-être numérique pour les amateurs, sensibilisant sur les bonnes pratiques à adopter, des temps de pause et l'orientation vers des professionnels de la santé, en cas de mauvaises pratiques de jeu.

### DIGITAL 2024

## L'usage d'internet a atteint de nouveaux records en Algérie

L'Algérie est entrée de plain-pied dans l'ère numérique, avec une amélioration continue de la vitesse de connexion au fil des années. Cela s'accompagne d'une hausse remarquable de l'attrait des algériens pour le digital.

Selon le rapport DIGITAL 2024, un cabinet international « Datareportal », spécialisé dans les statistiques sur l'internet fixe et mobile à travers le monde. Le nombre d'utilisateurs des médias sociaux (Facebook, Youtube, Instagram, Tiktok, etc.) a explosé entre 2023 et 2024. En janvier 2024, l'Algérie comptait 33,49 millions d'utilisateurs d'Internet, soit un taux d'utilisation de 72,9 %. En d'autres termes, 3 algériens sur 4 sont connectés à internet. Comparativement à 2023, où 23,95 millions internautes ont été enreg-

istrés, l'effectif a augmenté de manière significative, avec 1.2 million de nouvelles personnes connectées en un an.

### 3 Algériens sur 4 sont connectés en 2024-

Selon l'analyse de DIGITAL, les habitudes numériques des algériens ont changé. Bien que Facebook et YouTube dominent l'écosystème numérique, Instagram et TikTok ont redéfini les tendances.

Ces plateformes sont de plus en plus utilisées en Algérie, notamment TikTok, qui a connu une ascension fulgurante. Cette plateforme a enregistré 17,42 millions d'utilisateurs algériens adultes en début d'année. Instagram, de son côté, poursuit sa courbe haussière, avec 11,4 millions d'Algériens inscrits en janvier 2024.

Par ailleurs, l'utilisation d'autres réseaux sociaux comme Snapchat, X et LinkedIn continue de croître.

### Internet : l'Algérie accélère

sa transition numérique L'importance des réseaux sociaux dans la vie quotidienne des algériens n'a jamais été aussi forte. D'ailleurs, le nombre de connexions mobiles est particulièrement impressionnant. Au début de l'année 2024, un total de 50,65 millions de connexions mobiles a été enregistré. Soit 110,2 % de la population totale.

En ce qui concerne la vitesse de connexion, elle montre des signes d'amélioration entre 2023 et 2024. Voici les données révélées par DIGITAL 2024 en janvier :

- La vitesse médiane des con-



nexions fixes en Algérie : 12,32 Mbps, enregistrant une augmentation de 12 % comparé à 2023 ;

- La vitesse médiane des connexions mobiles en Algérie : 21,36 Mbps, en hausse de

59,4 % par rapport à l'année précédente ;

Toutefois, bien que cette amélioration soit notable, elle n'a pas encore atteint les normes internationales.

# De Cherchell à la Silicon Valley, l'histoire de l'inventeur de la première plateforme arabe d'IA générative

*Mourad Bouache, l'un des innovateurs algériens les plus en vue dans le domaine des technologies de l'information, est reconnu pour avoir développé la première plateforme arabe d'intelligence artificielle (IA) générative, marquant ainsi une avancée significative dans le secteur technologique arabe.*

Il se distingue également par son engagement à transmettre aux étudiants algériens les dernières avancées en informatique et en entrepreneuriat technologique, en collaboration avec le chercheur algérien Belgacem Haba.

Le parcours de cet innovateur n'a pas été exempt de défis. Originaire de Cherchell (wilaya de Tipaza), il a su se frayer un chemin dans le monde de la technologie et de l'innovation, en poursuivant ses études à l'Institut national d'électronique et de génie électrique (Inelec) de Boumerdes, avant de mener des recherches dans les plus grandes universités américaines. Il a par la suite occupé plusieurs postes de haut niveau dans des entreprises technologiques de renom de la Silicon Valley, devenant ainsi une figure mondialement reconnue dans ce domaine.

Passionné par la poésie et la littérature arabes, il a nourri l'ambition de « laisser une empreinte dans la langue arabe », qu'il considère comme « une langue miraculeuse ». Avant de lancer la plateforme « Nojoom » d'IA générative, il a écrit deux ouvrages en arabe : « L'intelligence artificielle, l'électricité du futur » et « L'intelligence artificielle générative, la révolution des données ». « Un simple événement de votre enfance, alors que vous êtes encore élève à l'école primaire, peut faire de vous une personne accomplie », confie le Dr Bouache, se rappelant le moment fondateur qui a éveillé son intérêt pour l'informatique. Dans les années 80, à l'âge de cinq ans, il a reçu un livre sur les ordinateurs en récompense de ses bons résultats scolaires. Après avoir lu ce livre « plus de cent fois », l'informatique devint pour lui une véritable « obsession », un sujet de discussion constant avec ses amis, marquant ainsi le début de son aventure. Cette passion l'a conduit jusqu'à l'Université de Perpignan en France, où il obtint son doctorat, puis à l'Université d'Urbana-Champaign en Illinois, aux Etats-Unis, classée parmi les dix meilleures universités mondiales en informatique, où il enseigne dès 2012.

## « Le ciel est la seule limite »

« Le ciel est la seule limite », déclare ainsi le chercheur pour décrire cette période décisive de sa vie, où il choisit d'élargir ses horizons et de demeurer aux Etats-Unis, afin d'approfondir ses connaissances et tenter de laisser une marque au niveau mondial, en profitant de l'environnement de travail « hautement stimulant » au sein de son université. L'Université d'Urbana-Champaign était en effet partenaire de la société « Intel », qui finançait ses recherches tout en tirant profit sur le



plan pratique. Il rejoignit ensuite Yahoo en tant qu'ingénieur de la performance, où il dirigea en 2013 le premier département d'IA, exploitant les données de 800 millions d'utilisateurs actifs à des fins commerciales grâce à l'utilisation de la big data. Il fut le premier à développer un mécanisme d'IA assurant la liaison entre les processeurs (CPU) et les processeurs graphiques (GPU) chez Yahoo, une innovation clé pour l'avènement de l'apprentissage profond « deep learning » et de l'apprentissage automatique « machine learning ». Par la suite, il travailla sur un projet de ville intelligente, apprenant beaucoup grâce à l'IA, à l'internet des objets et aux réseaux 5G, avant de rejoindre Intel en 2021, puis Meta (anciennement Facebook) en octobre 2024, pour collaborer sur un projet d'IA générative. Ces diverses expériences ont permis au Dr Bouache de réussir à concevoir le premier modèle d'IA générative dans le monde arabe, conçu pour être « neutre et doté d'informations fiables ».

## Nojoom, une étoile brillante dans l'IA arabe

En 2023, le Dr Bouache, avec deux scientifiques algériens expatriés dans le domaine des sciences des données, lança « Najm.AI », une IA générative en dialecte algérien, rapidement transformée en « Nojoom.AI », active en arabe classique. Cette plateforme fut mise en ligne pendant le mois de Ramadan 2024. Expliquant le choix de ce moment précis, le chercheur souligne que « le mois de Ramadan revêt une symbolique particulière, tant en raison de son lien avec la langue et la culture arabes et islamiques qu'en raison de son association avec l'astronomie et les étoiles ».

« Lors de ma visite à la wilaya de Béni Abbès pour animer des conférences dans le cadre d'une caravane qui se rendait dans 24 wilayas, c'était durant le mois de Ramadan, là-bas, j'ai été émerveillé par la beauté unique des étoiles dans le ciel, ce qui m'a inspiré. C'est ainsi qu'est née l'idée du nom et du lancement en ce mois sacré », raconte-t-il.

« Nojoom » est une plateforme qui regroupe actuellement deux services : le premier, « Al-Thuraya », une IA dédiée à la conversation et à l'analyse d'images, et le second, « Suhail », un moteur de recherche académique permettant

traduites en arabe. A l'inverse, « Nojoom » puise dans des sources arabes « de qualité », soigneusement sélectionnées par l'équipe algérienne de la plateforme. Les informations sont ensuite organisées, triées et validées par des algorithmes d'IA avant d'être minutieusement vérifiées et corrigées.

Il considère que le contenu de qualité en arabe est « relativement accessible sur Internet », mais qu'il demeure « insuffisamment diversifié », avec 75 % de ce contenu provenant d'un ou deux pays seulement. Il incite ainsi les utilisateurs arabes, plus de 450 millions au total, à intensifier la production de contenu en ligne, car cela représente « le seul moyen de préserver la culture arabe et de fournir un contenu à la fois diversifié et de qualité », contribuant ainsi à l'amélioration des services d'IA générative en arabe.

Le Dr Bouache ambitionne de faire de Nojoom « un point lumineux pour l'Algérie dans le ciel de l'IA générative mondiale, et un espace de créativité arabe ». Il prévoit également de lancer de nouveaux services sur cette plateforme, spécialisés dans des domaines tels que l'économie, la médecine ou la recherche scientifique, chacun portant le nom d'une étoile.

**PUBLICITÉ**

TIMIMOUN

# Intenses efforts pour assurer la réussite de la saison du tourisme saharien

*D'intenses efforts sont déployés pour assurer la réussite de la nouvelle saison du tourisme saharien dans la wilaya de Timimoun qui sera au rendez-vous d'une série de manifestations nationales et internationales rehaussées par la célébration du Nouvel an amazigh 2975, prévu entre les 10 et 12 janvier prochain, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs.*

Pour ce faire, les services de la wilaya entreprennent, en coordination avec les opérateurs touristiques, agences de tourisme et de voyages et d'autres acteurs concernés par les activités touristiques, d'intenses préparatifs pour réunir les conditions idoines permettant d'accueillir les flux de touristes nationaux et étrangers et offrir des prestations de qualité à la hauteur des invités de la région de Gourara.

Plus de 30.000 touristes, dont près de 2.000 touristes de différentes nationalités étrangères, devront rallier l'Oasis-rouge (Timimoun) lors de l'actuelle saison touristique (2024-2025), selon les prévisions de la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) qui estiment que cette affluence est un indicateur positif à relancer la dynamique touristique, un des facteurs de développement socioéconomique dans la région.

Plus de 25.000 touristes, dont 1.200 étrangers, ont convergé, depuis l'ouverture de la nouvelle saison du tourisme saharien, dans la région de Timimoun pour profiter d'un agréable séjour et apprécier le paysage naturel féérique de la région, dont les sites et vestiges disséminés à travers le territoire de l'Oasis-Rouge.



Par souci de conférer à Timimoun la belle image touristique qui lui doit, le wali, Benamar Souana, a, lors de maintes sorties de terrain, mis l'accent sur la nécessité d'hâter la cadence de réalisation des projets d'aménagement urbain de la commune du chef-lieu de la wilaya, le respect des normes de réalisation, en sus du lancement des campagnes de nettoyage avec la participation des différents secteurs en vue de redorer le blason de la ville à la satisfaction des visiteurs de la région.

## Les manifestations culturelles et sportives, facteurs d'attrait touristique

La wilaya de Timimoun s'apprête à abriter de multiples manifestations, à leur tête la célébration du Nouvel an amazigh, Yennayer 2975, les festivals culturels nationaux d'Ahellil et des cerfs-volants, a relevé le wali mettant, à l'occasion, en valeur ces activités dans la propulsion du tourisme saharien. Pour sa part, le président de l'association du tourisme durable de la wilaya, Tewfik Boudraâ, a indiqué que ces activités multidisciplinaires devraient contribuer, concomitamment avec le lancement de la saison de tourisme saharien, d'octobre à fin avril prochain, à impulser le mouvement touristique dans la région.

L'on relève, à ce titre, que les programmes des manifestations prévues à travers l'Oasis-rouge prévoient, entre autres, des randonnées aux sites archéologiques et touristiques, des galas artistiques animées par des troupes folkloriques locales, en sus de la mise sur pied des expositions mettant à la disposition des touristes et visiteurs de la région une panoplie de chefs-d'œuvre et d'objets de souvenirs témoignant leur passage dans la région. Les opérateurs touristiques de la région entendent, à travers l'organisation des manifestations et festivals, drainer le plus grand nombre de touristes, en appui à l'inauguration de nouvelles dessertes aériennes internationales directes vers la destination de Timimoun. Ces démarches permettront, selon le vice-président de l'antenne régionale "Saoura" du syndicat national des agences de tourisme (SNAT), Mustapha Djebaïli, d'appuyer aussi bien le mouvement touristique que l'économie locale à travers la création des emplois permanents et saisonniers.

A ces facteurs contribuant au développement du secteur du tourisme dans la région, viennent s'ajouter les structures d'accueil touristiques, à l'instar de l'hôtel "Gourara", relevant de la chaîne hôtelière. Cette structure a assumé, en coordination avec les agences de tourisme et de

voyages, un rôle prépondérant en termes d'accueil des touristes et des prestations touristiques qualitatives offertes tant admirées par les clients.

## "Gourara", une structure hôtelière modèle de haut-standing

Abondant dans ce sens, le directeur de l'hôtel "Gourara", Mohamed Belouandja, a affirmé que cet élan de flux touristique est le fruit des programmes concoctés par les agences de tourisme, en coordination avec les différents intervenants et partenaires du secteur, à la faveur de la projection de randonnées pédestres et mobiles, véhicules, quads et à montures, dromadaires notamment, pour rallier, à travers divers circuits déterminés, les sites archéologiques dont regorgent la région, dont les grottes d'Ighzer, Aghlad et Ksar Drâa. Mettant la main dans la pâte pour contribuer à la promotion de la destination touristique de Timimoun, l'établissement hôtelier "Gourara" n'a ménagé aucun effort pour offrir les meilleures prestations à la satisfaction des clients, dont des soirées artistiques en plein air, à la faveur de l'ambiance paisible. Dans l'optique de préserver ces services de qualité, cette structure hôtelière contribue également à la formation, en vertu de conventions avec la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels, de la main-d'œuvre touristique qualifiée en réception, restauration et d'autres commodités nécessaires, a fait savoir le même responsable. Approchés par l'APS, de nombreux touristes se sont déclarés envoûtés par la splendeur des sites naturels, touristiques et des installations touristiques que recèle l'Oasis-rouge lui conférant le label de destination touristique par excellence.

La wilaya de Timimoun dispose, en matière d'installations touristiques, d'une quinzaine de structures, dont quatre hôtels, 11 camps, 11 agences de tourisme et de voyages, contribuant d'emblée, à la faveur des prestations offertes, à la promotion du produit touristique de la région.

OUARGLA

# Plusieurs programmes d'habitat seront réceptionnés l'année prochaine

Le secteur de l'Habitat réceptionnera l'année prochaine plusieurs programmes de différentes formules de logement, susceptibles de répondre aux attentes des citoyens.

Retenus dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à prendre en charge la demande de la population, parmi ces projets, en cours de concrétisation et actuellement à divers taux d'avancement de leurs chantiers, figure un programme de 2.400 logements de type public locatif (LPL), a fait savoir le directeur de l'Habitat de la wilaya, Fodil Benyounés. Ces efforts visant l'amélioration des conditions du citoyen ont donné lieu à la notification, via l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI), de 300 autres unités LPL pour la wilaya, en cours de réalisation dans la commune de Rouissat, ainsi qu'un projet de 50 unités du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) et 660 logements promotionnels aidés (LPA) à la cité En-Nasr (périphérie d'Ouargla) et dans les communes de Sidi-Khouiled et Hassi-Benabdallah, actuellement à des taux d'avancement appréciables. Une tranche de 887 logements de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL-2) dans la commune de Sidi-Khouiled, a été relancée durant le 3e trimestre

de l'année courante, et a été finalisée et raccordée aux réseaux divers. Dans l'optique d'achever et de réceptionner les projets retenus pour la wilaya d'Ouargla, dont certains remontent à 2013, les responsables locaux s'emploient au suivi périodique des chantiers, incitant les entreprises réalisatrices à accélérer les travaux et renforcer les chantiers en main-d'œuvre et en moyens matériels, en plus de respecter les normes de réalisation, en vue de livrer les projets dans des délais ne dépassant pas les 12 mois.

## Création de nouveaux pôles urbains

De nouveaux pôles urbains ont été délimités ces dernières années dans la wilaya d'Ouargla, dans le but de remédier au manque de logements et désengorger les grands centres urbains, en optant pour l'aménagement de nouvelles assiettes de terrains devant accueillir les différents programmes d'habitat. Le secteur de l'Habitat a bénéficié, par ailleurs, d'un ambitieux programme de 2.000 LPL, localisés à la cité El-Bakrat, commune d'Aïn El-Beïda, et d'un autre de 1.055 LPL, dans sa nouvelle formule, répartis entre la cité En-Nasr (Ouargla) et la commune de Sidi-Khouiled. Entre autres pôles urbains, le projet de la nouvelle ville de

Hassi-Messaoud (80 km d'Ouargla) où des programmes de 1.600 logements promotionnels aidés (LPA) et de 2.000 LPL sont actuellement à des taux de réalisation avancés, a indiqué le directeur de l'Habitat. Le projet de la nouvelle ville de Hassi-Messaoud est composé de quatre grandes zones d'habitation totalisant 20.500 logements, dont 10.299 logements collectifs, 3.658 logements semi-collectifs, 3.854 unités individuelles et 2.773 logements mixtes, devant accueillir une population de 90.000 âmes, sachant que la nouvelle ville compte 46 projets (32 sectoriels et 14 communaux), selon la fiche technique du projet. Les nouveaux pôles urbains sont dotés d'équipements et édifices publics, dont des établissements scolaires (des trois paliers), des sièges de sûreté urbaine et de protection civile, des structures de santé, des lieux de culte, des locaux commerciaux, des aires de jeux, des espaces verts et des marchés de proximité, est-il précisé. Plusieurs tranches de logements, de diverses formules de construction, seront attribuées à leurs bénéficiaires, durant le premier trimestre de 2025, selon la même source. Il s'agit de la distribution, après achèvement des opérations d'aménagement et de réalisation des

voies et réseaux divers, d'une tranche de 2.000 logements à la cité En-Nasr et une tranche similaire au pôle urbain d'El-Bakrat, commune d'Aïn El-Beïda, en plus d'un premier quota de 887 logements du programme AADL-2 dans la commune de Sidi-Khouiled. S'agissant de l'habitat rural, il est fait état de la remise de plus de mille titres d'attribution aux bénéficiaires, dont une première tranche d'aide octroyée à 553 bénéficiaires et la deuxième tranche à 558 autres, qui seront suivies prochainement de la remise des tranches restantes. A ces efforts de prise en charge des attentes des citoyens concernant les lotissements sociaux, la Direction de l'habitat a fait part de la distribution des premières tranches d'aides financières au profit de 1.869 postulants, qui seront suivies par la remise, progressivement, des aides restantes. La wilaya d'Ouargla s'est vue accorder entre 2020 et 2024 des programmes d'habitat totalisant 28.130 logements, de différentes formules de construction, en plus de projets de 17 édifices publics, d'aménagement de nouveaux pôles urbains et de raccordement aux réseaux divers (eau, assainissement, électricité et gaz), selon les données fournies par la direction de l'habitat de la wilaya

LAÂZIZ FAÏD, MINISTRE DES FINANCES :

# « 2025 sera l'année des réformes économiques et du soutien à la stabilité »

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a affirmé que 2025 sera "une année charnière pour le processus d'approfondissement des réformes économiques et de soutien à la stabilité", a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère.

Intervenant lors de la réunion de la Commission nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive, tenue jeudi au siège du ministère, M. Faïd a fait savoir que 2025 sera "une année charnière pour le processus d'approfondissement des réformes économiques et de soutien à la stabilité, mais aussi celle de l'élargissement de l'assiette fiscale, ce qui permettra de gérer les risques liés à l'économie informelle et aux opérations en espèces".

Lors de cette réunion, le ministre a rappelé la nécessité de "maintenir le même rythme de travail pour le comité de coordination nationale", d'autant plus que les défis qui se posent "ne tolèrent aucun relâchement ou attermoiement".

A l'ordre du jour de la réunion, figure l'examen des priorités fixées notamment les propositions concernant "des mesures complémentaires pour atténuer les risques de blanchiment d'argent, et de financement et de lutte contre le terrorisme, afin de les



soumettre à la Commission nationale pour approbation", selon la même source. La réunion a permis, en outre, de débattre du déroulement des travaux du comité de coordination nationale pour la levée des réserves du groupe d'action financière (Gafi)". Passant en revue "les principales décisions approuvées lors de la dernière réunion, ainsi que les principales actions accomplies au cours de la période écoulée", le ministre a mis en avant "les importantes mesures contenues dans la Loi de finances 2025, notamment la généralisation des moyens de paiement électronique, à même de renforcer la transparence

des opérations et d'assurer leur traçabilité, et dont l'entrée en vigueur est prévue à partir de janvier 2025".

Lors de cette réunion, "un exposé conjoint a été présenté par le coordonnateur national et le président de la cellule de traitement du renseignement financier sur l'état d'avancement des travaux du comité de coordination nationale, outre une intervention du chef de projet sur l'élaboration de propositions de feuilles de route pour les secteurs non prioritaires".

Au terme de la rencontre, M. Faïd a présenté "des projets de décisions relatifs à l'adoption de feuilles de route des secteurs

non prioritaires en lien avec les huissiers de justice, les avocats, le secteur des paris et jeux, les commissionnaires en douanes, la profession des experts comptables et des comptables agréés ainsi que la profession des commissaires aux comptes".

Il a été également question de l'adoption du "mécanisme proposé par le comité technique chargé de la mise en œuvre des feuilles de route de tous les secteurs concernés et de la nécessité d'accélérer la création de groupes de travail chargés des évaluations spécifiques des personnes morales et des associations à but non lucratif", conclut le communiqué.

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

## Les ressources hydriques non conventionnelles au centre de la stratégie du secteur

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé, jeudi, que la stratégie du secteur en matière d'approvisionnement en eau potable, à la lumière de la faible pluviométrie, repose sur l'exploitation des ressources non conventionnelles, notamment l'eau de mer dessalée, ainsi que sur l'interconnexion des barrages et des grands transferts d'eau.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Ayoub Hammad, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de plu-

sieurs membres du Gouvernement, le ministre a indiqué qu'en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les wilayas intérieures situées dans un rayon de 150 km des stations de dessalement d'eau de mer bénéficieront de l'eau potable qu'elles produisent, ce qui améliorera nettement le service public de l'eau potable.

Cette mesure permettra d'économiser des quantités importantes d'eau des barrages qui seront réaffectées au secteur agricole, qui bénéficiera également des eaux usées après un traitement tertiaire, "sans restric-

tion", pour l'irrigation des arbres fruitiers, des légumineuses et même des légumes, a-t-il ajouté. D'autre part, plusieurs régions du pays seront approvisionnées en eau potable par l'interconnexion des barrages, dans le cadre de la solidarité hydrique entre les régions les mieux et les moins pourvues en eau, ainsi que par les grands transferts d'eau Sud-Sud et Sud-Nord, a expliqué le ministre.

Répondant à une question sur l'approvisionnement en eau potable des communes du sud de Sétif, le ministre a précisé que le secteur a enregistré plusieurs opérations de réalisation et d'équipement de nouveaux forages et de réhabilitation de ceux en cours d'exploitation, permettant la mobilisation d'une quantité supplémentaire d'eau équivalente à 6.000 mètres cubes par jour. Le projet de raccordement et d'équipement du forage "Boutaleb 2" fournira 5.000 mètres cubes d'eau supplémentaires par jour, ce qui améliorera les plages horaires de distribution de l'eau.

Dans le même sillage, il a fait part de l'élaboration d'une étude portant sur la prise en charge des déversoirs d'eaux usées des communes d'El-Hamma et Boutaleb, afin d'éliminer les rejets anarchiques des eaux usées dans ces deux communes, précisant que le projet comprend la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées par bassins naturels. A une question sur la mobilisa-

tion des ressources hydriques superficielles par la construction de barrages dans la wilaya de Batna, le ministre a affirmé que le secteur des ressources en eau, par le biais de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), a élaboré des études détaillées pour plusieurs barrages, mais ces projets ont été gelés.

Ces ouvrages jouent un rôle "important" dans l'approvisionnement des habitants en eau potable et en eau d'irrigation au niveau local, selon M. Derbal, qui a assuré que le secteur "consentira davantage d'efforts pour inscrire les projets de ces barrages".

Répondant à une question sur l'assainissement dans la ville de Timimoun, le ministre a indiqué que les services du secteur ont préparé un schéma directeur pour cette ville, qui servira de "véritable référence", sur la base duquel seront prises toutes les mesures qui contribueront à la modernisation et au développement des réseaux d'assainissement de la ville, ce qui permettra d'éliminer définitivement tous les points noirs.

Concernant la réutilisation des eaux de la station de Timimoun, il a précisé qu'une partie des eaux produites par cette station est actuellement utilisée pour l'irrigation des espaces verts dans son voisinage, ajoutant que son département ministériel "examinera la possibilité d'utiliser ces eaux pour l'irrigation des palmeraies".



QUESTION SAHRAOUIE

# 2024, une année couronnée de succès à marquer d'une pierre blanche

*Conforté dans sa lutte pour l'exercice de son droit à l'autodétermination par une décision "historique" de la Cour de Justice de l'UE qui a infligé un cinglant revers au Maroc, ruinant définitivement ses allégations sur une prétendue souveraineté sur le Sahara occidental, le peuple sahraoui a connu en 2024, une année couronnée de succès à marquer d'une pierre blanche.*

La haute juridiction européenne a, non seulement, invalidé définitivement deux accords commerciaux sur la pêche et l'agriculture conclus en 2019 entre le Maroc et l'UE et étendus illégalement au Sahara occidental, mais a également tenu à remettre les pendules à l'heure. D'abord, en réaffirmant qu'"au regard du droit international, le Sahara occidental dispose d'un statut propre et distinct" par rapport à celui du Maroc, puis en reconnaissant, une nouvelle fois, le Front Polisario comme "sujet de droit international, représentant du peuple sahraoui, pouvant agir en justice devant toutes les juridictions européennes" et, enfin, en précisant que le consentement du peuple sahraoui (et non pas la population sahraouie), à ces accords était une des conditions de leur validité.

Cette précision répondait à l'approche adoptée par la Commission européenne à l'égard des décisions antérieures de la Cour sur l'accord agricole et l'accord de pêche. Plutôt que de rechercher le consentement du peuple du Sahara occidental qui est seul titulaire du droit à l'autodétermination par rapport à ce territoire, comme le stipulait la Cour, la Commission a organisé une consultation des parties prenantes marocaines. C'est-à-dire, des habitants actuels, dont la majeure partie n'appartient pas au peuple sahraoui.

Toutes ces précisions apportées par la CJUE, dans ses derniers arrêts, constituent désormais le référentiel légal auquel devra se conformer l'UE dans ses relations avec le Maroc. Des précisions saluées par l'avocat du Front Polisario, feu Gilles Devers qui a estimé que cette décision qui "fixe définitivement le cadre juridique marquera la jurisprudence de la Cour".

"L'année 2024 a été exceptionnelle dans l'histoire du peuple sahraoui", a affirmé,



dans ce contexte, le représentant de la République sahraouie auprès de la Suisse, des Nations unies et des organisations internationales à Genève, Oubi Bouchraya Bachir, se félicitant des "progrès" réalisés dans la lutte pour l'exercice du droit à l'autodétermination par le peuple sahraoui qui s'est retrouvé, en 2024, face à des "défis accrus".

Suite à la persistance de certains pays, particulièrement la France, à vouloir contourner les arrêts de justice européenne, l'avocat du Front Polisario a mis en garde les sociétés étrangères activant dans les territoires occupés du Sahara-Occidental contre la poursuite de leurs activités après la décision de la Cour européenne. Il a prévenu dans ce sens que le Front Polisario, qui a attendu 10 ans pour obtenir un tel jugement, ne va "pas édulcorer l'application" et si besoin, engagera "des procédures bien ciblées" pour montrer sa détermination.

En effet, la décision de la CJUE porte un coup fatal à l'occupant marocain et le prive des leviers économiques et politiques qui lui permettaient de poursuivre l'occupation illégale du Sahara occidental.

## Une question de décolonisation

La CJUE, par ses arrêts du 4 octobre, a réaffirmé avec force que la question du Sahara occidental est une question de décolonisation et qu'il n'existe pas de solution en dehors du strict respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

D'ailleurs, le statut du Sahara occidental en tant que territoire en attente de décolonisation a été confirmé une nouvelle fois par l'Assemblée générale (AG) des Nations unies qui a adopté, lors de sa 79e session, une résolution sur la question du Sahara occidental, inscrite à l'ordre du jour sous le point relatif à la mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés. Une déclaration dans laquelle elle a réaffirmé le cadre juridique de la question du Sahara occidental, en tant que question de décolonisation, infligeant ainsi un nouveau revers au régime de l'occupant marocain. Pour le représentant du Front Polisario auprès de l'Onu et coordinateur avec la

Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), Mohamed Sidi Omar, la résolution adoptée, le 4 décembre 2024, par l'Assemblée générale "constitue une nouvelle réaffirmation par l'Onu du statut juridique international du Sahara occidental et du droit inaliénable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance".

Ce responsable sahraoui qualifie le maintien de la question du Sahara occidental à l'ordre du jour de l'Onu en tant que question de décolonisation de "grande réussite" pour le peuple sahraoui et sa lutte légitime pour la liberté et l'indépendance.

Pour Oubi Bouchraya Bachir, c'est même "le plus grand acquis" de la cause sahraouie en 2024. "Le plus grand acquis demeure le maintien du Sahara occidental sur la liste de l'Onu des territoires non autonomes et la consécration du droit légitime et inaliénable de son peuple à l'autodétermination dans toutes les résolutions onusiennes en dépit des tentatives du Maroc et de ses alliés de légitimer l'occupation", a-t-il conclu.

INCENDIE DE L'HÔPITAL KAMAL ADWAN À GHAZA

## "Un crime de guerre odieux"

La Jordanie a vivement condamné l'incendie par les forces d'occupation sionistes de l'hôpital Kamal Adwan dans le nord de la bande de Ghaza, et l'évacuation forcée des patients et de son personnel médical, le qualifiant de "crime de guerre odieux".

Le ministère jordanien des Affaires étrangères et des expatriés, a indiqué dans un communiqué repris par l'agence palestinienne de presse, Wafa, que "ce crime de guerre odieux" s'ajoute aux crimes commis par l'entité sioniste dans l'enclave

palestinienne depuis plus d'une année, et constitue une violation flagrante du droit international et du droit humanitaire.

Le porte-parole du ministère, Sufian Al-Qudah, cité par Wafa, a souligné le rejet catégorique et la condamnation par le Royaume de ce ciblage systématique du personnel et des installations médicales. "Il s'agit d'une violation du droit international, en particulier de la Convention de Genève de 1949 relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, et d'une tentative de détruire des installa-

tions essentielles à la survie de la population du nord de la bande de Ghaza", a-t-il déclaré. M. Al-Qudah a exhorté la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, à remplir ses obligations morales et juridiques en faisant pression sur l'entité sioniste pour cesser ses attaques génocidaires barbares contre les Palestiniens à Ghaza, et mettre un terme aux effets humanitaires dévastateurs de la violence.

Il a également appelé à la protection des Palestiniens, des installations humani-

taires et médicales et les abris, outre la cessation des violations continues du droit international par l'occupation sioniste.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression génocidaire par voies terrestre, maritime et aérienne, contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée, faisant 45.436 martyrs et 108.038 blessés, et entraînant des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

CYCLISME SUR  
PISTE/CHAMPIONNATS  
ARABES

## Malak Mechab en or dans la course aux points

Malak Mechab a bonifié d'une médaille d'or la moisson algérienne aux Championnats arabes de cyclisme sur piste actuellement en cours au Caire (Egypte), en remportant la course aux points des juniors/filles, disputée vendredi soir, en clôture de la deuxième journée de compétition et ayant vu sa compatriote, Yamna Bouyagour, se contenter du bronze.

La deuxième place de cette course, synonyme de médaille d'argent, a été occupée par la jeune égyptienne, Alaylia Darouiche. Une moisson qui porte le total provisoire de la sélection algérienne à quinze médailles, depuis l'entame de la compétition : 3 or, 4 argent et 8 bronze.

Un peu plus tôt dans la matinée, la sélection algérienne avait glané quatre médailles en bronze, respectivement par Yamna Bouyagour (épreuve de vitesse/juniors filles), Mohamed Nadjib Assel (épreuve de vitesse seniors/messieurs) et Anes Riyahi, ayant remporté les deux autres médailles, respectivement au Scratch et dans l'épreuve de vitesse (juniors/garçons).

Les deux précédentes médailles d'or ont été glanées par ce même Anes Riyahi, lors de la première journée de compétition, disputée jeudi, alors que les quatre médailles en argent ont été remportées par : la sélection nationale (messieurs), dans l'épreuve de poursuite/par équipes, Mohamed Nadjib Assel, et Malak Mechab, ayant glané deux médailles, alors que les trois premières médailles en bronze ont été remportées par Sihem Bousebaâ, Malak Mechab et El Khassib Sassane.

Cette édition 2024 des Championnats arabes sur piste se déroule du 25 au 28 décembre au Caire (Egypte), en présence de huit pays, représentés par 150 athlètes, dans différentes catégories d'âges et engagés dans 44 courses.

La sélection algérienne, forte de 13 coureurs (dont trois dames), avait rallié la capitale égyptienne dimanche dernier, sous la houlette de l'entraîneur national, Abdelbasset Hannachi, secondé dans sa tâche par Fayçal Bounab et Fouad Hamza.

# EN : Le jeu prudent de la FAF dans le dossier Rayan Cherki

*La Fédération Algérienne de Football (FAF) intensifie ses efforts pour convaincre Rayan Cherki, l'un des plus grands espoirs du football français, de représenter l'Algérie sur la scène internationale.*

**L**e joueur de 21 ans, d'origine algérienne par sa mère, est courtisé par plusieurs sélections nationales, notamment la France, l'Italie et l'Algérie.

Toutefois, la FAF a décidé de ne pas exercer de pression, laissant au Lyonnais la liberté de choisir le moment opportun pour trancher, selon les informations du média Foot Mercato. Cherki, qui évolue actuellement à l'Olympique Lyonnais, est au sommet de sa forme cette saison avec 5 buts et 7 passes décisives en 18 matchs.

Sa carrière en club et en sélection Espoirs françaises témoigne de son immense potentiel, avec 24 sélections et 12 buts sous le maillot bleu. Mais malgré ses exploits, il n'a pas encore été convoqué en équipe de France A, ouvrant la porte à d'autres options, dont l'Algérie.

La FAF a multiplié les contacts avec



la famille du joueur, notamment son père, pour discuter d'un éventuel projet sportif.

Cependant, le jeune prodige semble vouloir se concentrer sur sa progression en club avant de se prononcer sur son avenir international. Cherki aurait d'ailleurs exprimé son souhait de discuter directement avec Vladimir Petkovic, sélectionneur des Fennecs,

afin de mieux comprendre le projet algérien. Pour les supporters algériens, l'arrivée de Cherki dans les rangs des Verts représenterait un atout de taille. Sa créativité, son sens du jeu et sa capacité à faire la différence dans les moments décisifs sont des qualités rares qui pourraient renforcer l'effectif de l'Algérie, en pleine transition générationnelle.

## FAF : Les révélations du porte parole de la fédération

Said Fellak, responsable des médias à la Fédération Algérienne de Football (FAF), a récemment livré plusieurs déclarations marquantes lors de son passage sur le plateau d'El Bilad. Il a abordé divers sujets, allant des difficultés financières de la FAF aux efforts pour moderniser le football algérien, en passant notamment par les défis linguistiques du sélectionneur national Vladimir Petkovic.

L'une des révélations les plus frappantes lors du dernier passage de Said Fellak sur le petit écran concerne la situation financière de la FAF avant l'arrivée de Walid Sadi à sa présidence. Le responsable algérien a exposé l'ampleur des dettes accumulées :

« Avant l'arrivée de Walid Sadi à la tête de la FAF, il y avait 700 milliards de centimes de dettes (5 millions d'euros). Sans l'intervention des autorités compétentes, on aurait pu avoir des difficultés pour assurer les déplacements de l'équipe nationale. »

Cette situation critique a nécessité une intervention rapide et décisive des autorités pour éviter un impact négatif sur les activités essentielles de la fédération, notamment les déplacements des joueurs et du staff. Grâce à la nouvelle direction de la Fédération, la pire a pu être évitée.

### La barrière linguistique de Petkovic

Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a également été au cœur des discussions. Fellak a expliqué pourquoi le coach s'exprime en italien lors des conférences de presse, un choix notable pour les supporters algériens habitués au français ou à l'arabe comme avec Djamel Belmadi et ses prédécesseurs :

« Pour parler en conférence de presse, il faut maîtriser la langue car tu réponds à des journalistes, et il faut qu'ils

comprennent parfaitement. »

Il a toutefois salué les efforts du technicien pour apprendre le français, soulignant que cette démarche reflète sa volonté de mieux s'intégrer à la culture footballistique locale :

« Pour l'instant, le sélectionneur fait des efforts pour apprendre de mieux en mieux le français. »

Fellak a également évoqué l'utilisation de traducteurs, une solution qui s'est avérée imparfaite :

« On a toujours pensé à ramener des traducteurs, mais ça n'a pas bien marché. »

En effet, le football a un langage spécifique, rendant la tâche des traducteurs parfois complexe. Bien que songer à l'utilisation de traducteurs soit la solution la plus logique, il arrive parfois que certaines erreurs ou malentendus liés au vocabulaire du sport viennent se glisser, et changer totalement les propos du coach.

### La VAR, symbole de modernisation

Fellak a annoncé une initiative majeure pour la saison prochaine : l'introduction de quatre bus équipés de la technologie VAR pour les compétitions nationales.

« Cette initiative fait partie des efforts de la Fédération pour moderniser l'infrastructure du football en Algérie et améliorer la précision des décisions arbitrales. »

Cette avancée technologique vise à réduire les erreurs humaines et renforcer la confiance envers l'arbitrage. Fellak a précisé que cette mesure s'inscrit dans un programme global de modernisation du football en Algérie, avec pour objectif d'améliorer la qualité des compétitions et la crédibilité des arbitres.

## TELLEMENT PROCHES



21h15

TMC

*Famille : Groupe de personnes réunies par des liens de parenté et un fort sentiment de solidarité morale et matérielle.*

*En 1993, Alain et Nathalie ont deux enfants : un bébé, Prosper, et un jeune garçon, Lucien, très turbulent et hyperactif. Problème de Lucien : son père, ancien GO du Club Med de Chamonix, ne fait rien pour le calmer. Problème de Nathalie : elle a trois enfants à la maison.*

*Problème d'Alain : sa belle-famille.*

## LA LIGNE VERTE



23h25

TF1

*Un pensionnaire d'une maison de retraite, Paul Edgecomb, est hanté par ses souvenirs. En 1935, il est le surveillant-chef du pénitencier de Cold Mountain, en Louisiane. Il était chargé de veiller au bon déroulement des exécutions capitales en s'efforçant d'adoucir les derniers moments des condamnés. Parmi eux se trouvait un colosse du nom de John Coffey, accusé du viol et du meurtre de deux fillettes. Intrigué par cet homme candide et timide, Edgecomb va tisser avec lui des liens très forts. Cet homme étrange est doté de pouvoirs extraordinaires...*

## LE SECRET DE LA PYRAMIDE



22h50

2

*A son arrivée au collège, John Watson fait connaissance de son voisin de chambre, le brillant Sherlock Holmes. Dans le même temps, une mystérieuse silhouette encapuchonnée pousse des personnes au suicide. Holmes se rend compte que toutes les victimes se connaissent. Comme la police ne le prend pas au sérieux, le jeune détective en herbe décide de résoudre ce mystère par lui-même, avec l'aide de Watson et d'Elizabeth, dont il est amoureux et dont l'oncle a été tué. Sur la scène d'un crime, Watson aperçoit la mystérieuse silhouette qui laisse échappée une sarbacane.*

## LES ENQUÊTES DE VERA



21h05

3

*La mère de famille Lisa Millworth se rend à une soirée organisée par son patron pour ses salariés. Elle en sort rapidement pour se rendre sur son lieu de travail, les entrepôts d'une usine de turbine, prétextant avoir perdu son badge. Elle est suivie par une voiture. Alors qu'elle entre dans un local mis à sac, elle entend un bruit signalant une présence. Elle est retrouvée morte le lendemain sur les rives de la Tyne, blessée à l'arrière du crâne. Alors que ses collègues décrivent une femme appréciée, Vera découvre certaines zones d'ombre dans la vie de la victime.*



# LA SELECTION DE MIDI LIBRE

## LE DERNIER EMPEREUR



21h00

arte

*En 1950, dans une gare de Mandchourie, Pu Yi tente de se suicider dans les toilettes lorsque des souvenirs l'assaillent. Il n'a que 3 ans quand il est enlevé à sa mère et conduit dans la Cité interdite, où il est promu empereur de Chine, à la mort de l'impératrice. Il grandit, entouré d'eunuques et de courtisans chargés de veiller sur lui et de le tenir à l'écart des tumultes de l'histoire.*

*Les années passent et la République de Chine est proclamée. Pu Yi reste confiné dans le palais où il noue une amitié avec son précepteur, l'Écossais Reginald Johnson.*

## LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR



21h00

5

*Le Marquis de Vauban, ingénieur et architecte, est reconnu pour la construction de fortifications qui ont protégé le Royaume de France durant le XVIIIe siècle.*

*Ce sont au total près de 300 ouvrages dont il a été l'auteur durant le règne de Louis XIV. L'ancien Maréchal de France s'est aussi illustré à travers ses essais politiques et économiques.*

*De son Morvan natal jusqu'à Besançon, des habitants passionnés partent sur les traces de Vauban, afin d'explorer son impact sur notre patrimoine national.*

## DUCOBU 3



22h25

TFX

*C'est la rentrée à Saint-Potache, et l'effervescence est à son comble. Gustave Latouche, fidèle à sa réputation d'enseignant strict, doit jongler avec deux nouveaux défis ambitieux. D'une part, il apprend par le directeur que l'école subit une réduction de ses crédits, menaçant les ressources disponibles pour l'année. D'autre part, sa compagne, Adeline Gratin, professeure de musique, lui propose de franchir une étape en emménageant ensemble, mais Latouche hésite à en informer sa mère. Pendant ce temps, Ducobu, l'éternel cancre, doit faire face à une concurrence inattendue : un nouvel élève au charme dévastateur et un autre...*

## JACK HUNTER ET LE TOMBEAU D'AKHÉNATON



21h05

6ter

*Jack et Nadia se rendent en Egypte, où un obélisque a été mis au jour sur le site archéologique du docteur Halstrom, collaboratrice du défunt professeur Shaffer. Sans attendre, Littmann se lance à leur poursuite jusque dans le désert de la mort, où Jack a localisé les ruines d'une chambre funéraire renfermant le tombeau d'Akhenaton. Mais ils ne sont pas seuls sur les traces de ce trésor légendaire. Il semble que le pharaon a été enterré avec un artefact puissant qui est convoité par beaucoup de monde. Jack et Nadia vont devoir traverser bien des épreuves pour arriver jusqu'à la tombe du pharaon.*

Web : www.lemidi-dz.com

# MIDI LIBRE

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56  
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56  
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEPE  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup>- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:27
Dohr	12:50
Asr	15:24
Maghreb	17:42
Icha	19:12

ACCUSATIONS CONTRE KAMEL DAOUD

## LE PRÉSIDENT DE L'ONSC REÇOIT MME SAÂDA ARBANE

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, a reçu, samedi, Mme Saâda Arbane, dans le cadre des efforts de l'Observatoire visant à l'accompagner suite à son affaire qui a suscité un grand intérêt à l'échelle nationale et internationale, indique un communiqué de cette instance.

Lors de cette rencontre, tenue au siège de l'ONSC, M. Benbraham a souligné son engagement à «suivre les affaires ayant trait aux droits individuels et collectifs», insistant sur «l'impératif d'apporter tout le soutien nécessaire à quiconque se trouve confronté à une injustice», selon le communiqué.

La rencontre a également porté sur «les voies de renforcement de la solidarité au sein de la société pour surmonter cette étape de manière juste et équitable», selon la même source.

Mme Saâda Arbane a, à cette occasion, exprimé «toute sa reconnaissance pour le soutien qu'elle a reçu de la part des différentes catégories de la société», soulignant «l'importance du rôle de la société civile pour faire face à ce genre



d'affaires». Cette rencontre intervient après une importante activité organisée par l'Observatoire en collaboration avec le Conseil national de l'Ordre des médecins d'Algérie, axée sur «la déontologie juridique et médicale dans le cadre du secret médical». au terme de la rencontre, M. Benbraham a affirmé que

de telles affaires permettaient de «réaffirmer l'importance de la solidarité», rappelant «l'engagement de l'Observatoire à soutenir les causes justes et à accompagner les individus lésés pour parvenir à des solutions qui leur rendent justice», conclut la même source.

CONCOURS NATIONAUX ORGANISÉS À L'OCCASION DU 70<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHÉMENT DE LA RÉVOLUTION

## DISTINCTION DES LAURÉATS

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé, vendredi soir à Alger, la cérémonie de distinction des jeunes lauréats des concours nationaux organisés à l'occasion de la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, du président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, du Commandant général des Scouts Musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, ainsi que de représentants des ministères de la Communication et des Moudjahidine et

des Ayants-Droit. A cette occasion, M. Hidaoui a salué le patriotisme des jeunes algériens qui demeurent fidèles au message des Chouhada et des Moudjahidine. Le ministre a indiqué que, dans le cadre de la Commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la glorieuse Révolution de libération, son Département avait tracé «un programme visant à promouvoir les valeurs nationales et l'attachement à notre Histoire et à notre Mémoire», et ce, à travers «l'organisation de concours et d'événements mettant en avant les jeunes talents». Mme Meddahi a, de son côté, souligné «l'attachement de son secteur, en tant que levier économique, à contribuer activement aux efforts de développement

national et à soutenir les jeunes talents en mettant à leur disposition des espaces permettant la valorisation de leurs créations». «Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat «s'attèle à la promotion, au développement et à la modernisation du tourisme des jeunes», en associant cette catégorie à l'organisation d'activités touristiques adaptés à leurs centres d'intérêt, tout en oeuvrant à «la promotion des services touristiques par la formation de jeunes qualifiés», a-t-elle ajouté. Les lauréats ont été distingués dans diverses catégories, notamment le court métrage dédié à la mémoire nationale, un slogan et un spot publicitaire dédiés au 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution.

TEMPÉRATURE DANS LE MONDE

## 2024 SERA UNE ANNÉE RECORD

La température annuelle moyenne dans le monde en 2024 dépassera pour la première fois 1,5 degré Celsius, a annoncé vendredi Roman Wilfand, responsable Scientifique du centre hydrométéorologique russe.

«Avec une probabilité supérieure à 99%, nous pouvons affirmer que 2024 sera une année record «en termes de température». Auparavant, le record de température moyenne mondiale avait été observé en 2023.

Cette année dépassera ce niveau... C'est la première année où la température moyenne annuelle à travers le monde dépassera le chiffre de 1,5 degré Celsius,

a-t-il Déclaré. M. Wilfand a rappelé que l'accord de Paris sur le climat présente ce chiffre comme Un seuil. Si l'accord prévoit un très grand nombre de mesures, elles ne sont pas suffisantes, a-t-il Noté. «Et absolument tous les météorologues, le service météorologique mondial, le Centre climatique de Roshydromet, appellent à intensifier toutes les activités prévues pour réduire le taux de réchauffement», a souligné le responsable scientifique du Centre Hydrométéorologique. Le météorologue a expliqué à quoi ce record est associé. Ainsi, jusqu'au mois de mai, on a observé le phénomène El Nino, qui provoque un transfert de chaleur puis-

sant de l'océan des latitudes équatoriales vers les latitudes tempérées. Selon la source, il est possible qu'El Nino se produise encore en janvier-Février 2025, mais il sera de courte durée. L'accord de Paris sur le climat a été adopté en 2015 à l'issue de la 21<sup>e</sup> Conférence de la Convention-Cadre sur les changements climatiques (CCNUCC) à Paris, le document a été signé par 175 pays. Cet accord vise à contenir le réchauffement de la Planète à 1,5 degré Celsius par rapport aux niveaux préindustriels et à empêcher les températures annuelles moyennes de la Planète de dépasser deux degrés d'ici à 2100.

NORMALISATION AVEC L'ENTITÉ SIONISTE

**13 opposants**

**condamnés au Maroc**

Treize militants marocains ont été condamnés jeudi à six mois de prison, suite à leur manifestation il a a plus d'un an devant un supermarché contre la normalisation avec l'entité sioniste, rapportent des médias.

Un tribunal de salé a condamné les 13 opposants à la normalisation avec l'entité sioniste à six mois de prison avec sursis, assortis d'une amende de 2.000 dirhams (environ 190 euros), selon les médias locaux.

En novembre 2023, les condamnés ont manifesté devant un supermarché, brandissant des slogans contre la normalisation avec l'entité sioniste.

Le tribunal a déclaré que les prévenus avaient été reconnus coupables de "participation à une manifestation non autorisée" et d'"incitation à manifester". l'observatoire marocain contre la normalisation, un organisme de défense des droits de L'homme composé de plusieurs militants marocains, a publié un communiqué dénonçant "un procès injuste" et exprimantsa "solidarité absolue avec les honorables combattants de la liberté"

M'SILA

**Sept victimes**

**dans un incendie**

La protection civile a indiqué samedi, que leurs unités sont intervenues À 09h04 Pour Éteindre Un Incendie qui s'est déclaré dans un appartement Situé au rez-de-chaussée d'un Immeuble Résidentiel.

L'immeuble est composé d'un Étage a + 4 au centre-ville, dans la commune et daïra de chellal, wilaya de Msila

Les premiers résultats de l'accident ont relevé que 7 personnes ont été blessées, et d'autres avaient des difficultés à respirer en raison de l'inhalation de la Fumée. Elles ont reçu les premiers soins de secours avant d'être évacuées à l'hôpital.

AVOCAT AU BARREAU D'ALGER

**Me Khaled Bourayou n'est plus**

L'avocat Khaled Bourayou est décédé hier samedi. Il a été inhumé au cimetière de Garidi

Me Bourayou a une longue expérience au barreau d'Alger. Il était un ténor du barreau d'Alger où il a passé plus de 30 ans.

Me Bourayou faisait partie des Avocats les Plus connus d'Algérie.

Il a défendu de nombreuses personnalités politiques, économiques et médiatiques.